



Syndicat National **F.O** des Lycées et Collèges
Section académique de Créteil
11-13 rue des Archives, 94010 Créteil Cedex
Tel : 01.49.80.91.95 ou 68.92 Fax : 01 49.80.68.96
Mail : snfolc.creteil@gmail.com site : www.snfolc-creteil.fr

STAGIAIRES RENTREE 2016

Le Syndicat National FO des Lycées et Collèges (SN-FO-LC) vous félicite pour l'obtention de votre concours et vous souhaite la bienvenue dans l'académie de Créteil.

Cette année de titularisation sera intense: Préparer et assurer vos cours, votre service, mais aussi préparer la suite de votre carrière professionnelle dans un cadre statutaire profondément bouleversé.

Une surcharge de travail et des réunions diverses et variées définies établissement par établissement

Cette surcharge de travail est la conséquence des différentes contre-réformes issues de la loi d'orientation Peillon de 2013 dont FO demande l'abrogation : mastérisation du recrutement et mise en place de l'ESPE, décrets Hamon d'août 2104 alourdissant les obligations de service, réforme du collège organisant les enseignements (nombre d'heures de cours par discipline, programmes par niveau, EPI et AP...) différemment suivant chaque établissement.

Ces conditions dégradées de stage n'empêchent pas le rectorat et le ministère de durcir l'accès à la titularisation. Quelques chiffres en témoignent: 1443 postes (13.9%) non pourvus aux concours externes 2016 du Capes, Capet et agrégation. En Lettres Modernes par exemple, il n'y avait que 1079 admis pour 1316 postes ouverts aux concours, soit 18% de postes vacants

En juillet 2016, la rectrice de Créteil a décidé de purement et simplement licencier 14 collègues stagiaires (dont 7 dès la première année de stage!) et de demander à 50 autres collègues de renouveler leur stage.

**Nous n'acceptons pas que l'année de stage devienne une année de galère
(cf pétition au dos):**

Réintégration de tous les collègues licenciés!

Ne pas resté isolé tout au long de l'année est essentiel. En termes de représentativité, le SNFOLC est la 2ème organisation syndicale du second degré dans l'académie. Nous avons des élus dans les commissions paritaires (qui étudient au cas par cas toutes les opérations de carrière: mutations, notation, avancement d'échelon...) agrégés, certifiés, CPE.. aux niveaux académique et national. Si vous nous confiez vos coordonnées, nous vous informerons au fur et à mesure de l'année des étapes importantes à ne pas rater dans l'année (reclassement, mutations, notation administrative, titularisation...). Par expérience, ces informations se sont révélées souvent très utiles pour les collègues stagiaires

A tout moment, nous sommes disponibles pour répondre à vos questions, à vous aider dans vos démarches N'hésitez pas à nous appeler, ou à nous envoyer un mail

**Nos permanences : 01 49 80 91 95 ou 01 49 80 68 92;
Notre mail : snfolc.creteil@gmail.com**

Bonne rentrée.